



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20261001-09_2026_07-DE

Nombre de Conseillers En
exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absent Procuration(s) : 0

Abstentions : 0

Exclus : 0

Date de convocation :
25/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} octobre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de la commune, sous la présidence de Mr RÉALLAND Nicolas Le Maire.

Étaient présents : REALLAND Nicolas – HARIVEL Patrick – PACÉ Françoise –
CARRÉ Aurélien – LEFEUVRE Hélène – MENARD Danièle –
HAMON Yannick – HAMEON Béatrice – METAYER Pascal –
JOUAN Dorothee – DERVAUX Clément – CASTEL Laetitia –
GERARD Jean-Marie – FARQUHARSON Nelly – LEBAS Justine

Était absent :

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : PACÉ Françoise

09/2026/07

M. le Maire expose au conseil les courriers de Mme Nicole Leray proposant la vente de la partie Est de la parcelle de terrain située à Le Grand Courtil, la partie Ouest appartenant à un autre propriétaire.

OBJET :

**Proposition d'achat de la
parcelle B1225- Le Grand
Courtil**

Considérant l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur d'une parcelle de terrain d'une superficie d'environ 776 m², appartenant à Mme LERAY Nicole, cadastrée section B numéro 1225 ;

Considérant l'accord des propriétaires sur le prix de vente fixé à 5000 euros, cinq mille euros ;

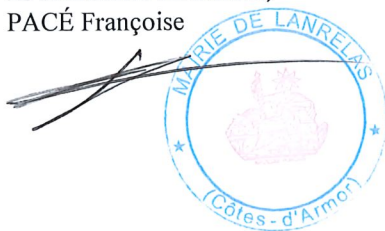
Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

☒ PREND CONNAISSANCE de la proposition de vente de Mme LERAY Nicole.

☒ REJETTE l'achat de cette parcelle.

☒ AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le secrétaire de séance,
PACÉ Françoise



Le Maire,
RÉALLAND Nicolas



Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 022-212201149-20261001-09_2026_07-DE